

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 43

-----  
N°109  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL  
Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine,  
GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE  
Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-  
pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au  
Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen,  
COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS  
Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul,  
GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE  
Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE  
ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric,  
VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux  
délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Soizig NEDELEC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe du Centre municipal de santé**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 85-372 du 27 mars 1985 relatif à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités et établissements publics locaux et des établissements publics régionaux,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2019 du budget annexe du Centre municipal de santé établi par le Trésorier municipal,

Vu le compte administratif 2019 du budget annexe du Centre municipal de santé établi par la Maire,

Adoption à l'unanimité par 51 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget annexe du Centre municipal de santé, établi par le Trésorier municipal, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 151 774,65 €
- un résultat de fonctionnement de : 0,00 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2019 de : 151 774,65 €

**CONSTATE** que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2019.

La Maire,

Karine FRANCLET

